

JUIN 2026

**DÉMARCHES À SUIVRE POUR L'OBTENTION D'UN
PERMIS DE CONDUIRE CAT.B (VAUD)**

Auto-école
SMART



CHECK-LIST

PERMIS B

Smart L auto-école

YVAN CAILLAT

PROCESSUS PERMIS CAT.B (VOITURE)

Smart L auto-école donne les cours de conduite voiture avec une Audi A3 équipée de doubles commandes, en boîte manuelle ou automatique. Les rendez-vous sont toujours donnés à Nyon, derrière la gare, en face de la poste.



REmplir les Prérequis

Contrôle de l'âge

Le permis d'élève peut être émis dès l'âge de 17 ans.

Si le candidat a obtenu avant l'âge de 20 ans son permis d'élève de la cat.B, il doit être en possession de celui-ci depuis un an au moins avant de passer l'examen pratique.

Condition préalable

Être domicilié ou résider dans le canton de Vaud

Contrôle de santé

Être **physiquement et mentalement en bonne santé** (rubrique 3 du formulaire de demande de permis d'élève).

SUIVRE UN COURS DE PREMIERS SECOURS

Participation au cours de premiers secours (cours samaritains)

Tout d'abord, vous devez suivre un cours de premiers secours.

Ce cours obligatoire dure **10 heures** réparties sur un week-end ou plusieurs soirs.

<https://firstmed.ch/> ou <https://samaritains-vaud.ch/nos-prestations/pour-le-public/cours-permis-de-conduire/>

Obtention d'une attestation de premiers secours

Une fois le cours suivi, vous recevrez une attestation de 1^{er} secours d'une validité de 6 ans. Vous en aurez besoin pour faire votre demande du permis d'élève conducteur.

Aide d'urgence à portée de main

Grâce à l'application « **Premiers secours Premium** », vous avez toujours à portée de main toutes les listes de contrôle et les procédures d'urgence sur votre téléphone portable :

<https://apps.apple.com/ch/app/premiers-secours-premium-les/id979961272?l=fr>

DÉPOSER UNE DEMANDE DE PERMIS D'ÉLÈVE CONDUCTEUR

Formulaire de demande de permis d'élève conducteur

Télécharger et imprimer le formulaire ou l'obtenir au guichet du Service des Autos :
https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/mobilite/automobile/formulaires/4_1_F_220_W_Demande_permis_eleve_conducteur.pdf

Examen de la vue

La section n° 4 « Examen de la vue » de la demande de permis d'élève conducteur doit être complétée par un opticien diplômé, un médecin ou un ophtalmologue.

Préparation des documents

- Une photographie couleur avec nom et prénom au verso (photographie récente au format 35 x 45 mm).
- Une pièce d'identité valable (passeport, carte d'identité, autorisation de séjour)
- Attestation de 1^{er} secours valable.

Présentation du formulaire de demande de permis d'élève conducteur

Service des Automobiles et de la Navigation au guichet, par courrier ou en ligne :
<https://www.vd.ch/prestation/deposer-une-demande-de-permis-deleve-conducteur>

PRÉPARER L'EXAMEN THÉORIQUE DE CONDUITE

Apprentissage des notions de base

Vous pouvez apprendre la théorie de la conduite de véhicule avec l'aide de livres, de CD-ROM ou d'applications.

Recommandations :

- Livre « Bien conduire » de la Fédération Romande des Écoles de Conduite
<https://shop.frec.ch/fr/livres-brochures/1-bien-conduire-manuel-de-theorie-cat-baa1.html>
- Application « AutoThéorie en 7 minutes »
<https://apps.apple.com/ch/app/autotheorie-en-7-minutes/id742018969?l=fr>
<https://play.google.com/store/apps/details?id=ch.swift.autotheorie&hl=fr>

Apprentissage des questions de l'examen

Vous pouvez apprendre les questions de l'examen officiel de l'ASA avec l'aide de CD-

ROM, d'applications ou en ligne sur Internet.

Recommandation :

- Application « IThéorie Premium »
<https://apps.apple.com/ch/app/itheorie-premium-avec-la-licence/id499346672?l=fr>
- <https://play.google.com/store/apps/details?id=ch.swift.itheorieasa&hl=fr>

S'INSCRIRE À L'EXAMEN THÉORIQUE

Inscription à l'examen théorique

L'examen théorique a pour but de constater que le candidat connaît les règles de la circulation routière.

L'examen théorique peut s'effectuer en trois langues : français, allemand, italien.

L'inscription peut se faire en ligne, par e-mail, au guichet, par courrier ou par téléphone au Service des Autos Vaud (SAN) :

<https://www.vd.ch/prestation-detail/prestation/prendre-un-rendez-vous-pour-l'examen-theorique-de-conduite/>

PASSER L'EXAMEN THÉORIQUE

Préparation des documents

- Convocation à l'examen.
- Pièce d'identité (passeport, carte d'identité, autorisation de séjour).

Présentation à l'examen théorique

L'adresse du lieu de l'examen et les documents à présenter sont indiqués sur votre confirmation de rendez-vous.

Réussite de l'examen

L'examen dure environ 45 minutes et se fera sur ordinateur.

Langues : français, allemand, italien, anglais.

Nombre de questions à choix multiples 50 ; nombre de fautes autorisées 15.

L'examen théorique a une validité de 2 ans. Dès le permis d'élève obtenu, vous avez l'autorisation de conduire en conduite accompagnée ou avec un-e moniteur-trice.

APPRENDRE À CONDUIRE

☐ **Apprentissage de la conduite avec une auto-école**

Il est recommandé de débiter sa formation de conduite avec un professionnel de manière à acquérir la bonne gestuelle et ainsi profiter de ses explications dès le début.

☐ **Inscription à une première leçon de conduite avec Smart L auto-école**

- Utiliser le formulaire d'inscription :
<https://autoecole-smartl.ch/auto-moto-ecole-permis-nyon-lausanne-voiture/>
- Envoyer la photo du permis d'élève par sms, e-mail ou par WhatsApp :
yvan.caillat@autoecole-smartl.ch
[+41 79 446 27 06](tel:+41794462706)
- Vous serez contacté au plus vite afin de planifier une première rencontre.

☐ **Première leçon de conduite**

- Compter une durée plus longue qu'une leçon de conduite normale afin de prendre le temps de faire connaissance, de vous donner des explications sur la formation, les documents utilisés, et sur le fonctionnement du véhicule.
- Prévoir le règlement de CHF 70.– pour l'inscription & assurance, administratif (uniquement pour la première fois).
- Prévoir le règlement de CHF 95.– pour la leçon. Des forfaits de plusieurs leçons sont également proposés (voir tarifs) :
<https://autoecole-smartl.ch/auto-moto-ecole-permis-nyon-lausanne-tarifs/>
- Le paiement s'effectue soit sur place par Twint, Revolut ou encore en espèces ou alors avant par versement :
Yvan Caillat (ne pas libeller sous Smart L)
IBAN : CH81 8080 8009 2808 1634 7
Banque Raiffeisen du Mont-Tendre
1147 Montricher

☐ **Suivre le nombre d'heures de conduite recommandées par :**

- Avec une auto-école 15-20 leçons selon le SAN Vaud
- Avec une auto-école, moyenne suisse 30h selon le TCS :
<https://club.tcs.ch/permisdeconduire/preparation-pour-le-permis/prix-permis-de-conduire-suisse#:~:text=En%20Suisse%2C%20les%20élèves%20conductrices,d'heures%20de%20conduite%20prescrit.>

- Avec une auto-école 20-29h selon Comparis :
<https://fr.comparis.ch/life/auto/erste-fahrstunde#content-3-content-1>
- Parcourir env.3000 Km au total (leçons de conduite et conduite accompagnée) selon le BPA :
<https://www.bfu.ch/fr/conseils/apprendre-a-conduire#ce51ed6a-5387-432f-88e4-d3012bbbd4b8>

Apprentissage de la conduite avec un-e accompagnant-e

- L'accompagnant-e doit être âgé-e de 23 ans révolus et avoir obtenu depuis 3 ans au moins le permis de conduire de la cat.B (et non pas le permis probatoire à l'essais).
- Durant les courses d'apprentissage, un panneau bleu avec une lettre « **L** » doit être posé à l'arrière du véhicule d'une manière visible.
- Votre permis d'élève doit être avec vous et vous devez pouvoir le présenter à tout moment (original, pas de photocopie ou de photo).
- Important : Le véhicule utilisé pour la conduite accompagnée doit être équipé d'un **frein à main mécanique** accessible par l'accompagnant-e.
Un frein à main électrique ne peut pas être utilisé pour la formation que s'il est accessible et fonctionne de manière similaire à un frein à main mécanique (art.27, al.2, OCR).

SUIVRE UN COURS DE THÉORIE DE LA CIRCULATION (COURS DE SENSIBILISATION)

Participation au cours de sensibilisation

Le cours de sensibilisation est obligatoire et vous aidera dans votre apprentissage de la conduite, mieux vaut donc suivre ce cours dès que vous aurez commencé à conduire en circulation (conduite accompagnée ou auto-école).

Smart L ne propose pas de cours de sensibilisation, mais vous redirigera vers un de ses partenaires pour vous y inscrire.

Validation du cours de sensibilisation

Une fois le cours achevé, l'organisateur du cours déposera son tampon sur votre permis d'élève et fera le nécessaire en ligne pour valider votre cours.

Dès la validation effectuée auprès du SAN, la prise d'un rendez-vous d'examen pratique sera possible.

S'INSCRIRE À L'EXAMEN PRATIQUE DE CONDUITE

☐ Remplir les critères des exigences d'un examen pratique

Avant de s'inscrire, s'assurer que vous remplissez bien les critères des exigences d'un examen pratique en discutant avec votre moniteur et faire une auto-évaluation en remplissant la carte de progression pour élève conducteur (SAN-Vaud) :

https://autoecole-smartl.ch/wp-content/uploads/2016/04/4_2_F_1285_Carte_progression_eleve_conducteur.pdf

Voir aussi :

<https://www.vd.ch/mobilite/automobile-et-navigation/permis/criteres-devaluation-a-a1-b-b1-be-f>

☐ Inscription à l'examen de conduite (avec voiture auto-école)

- Le moniteur engage sa responsabilité auprès du SAN en vous inscrivant à une date d'examen en fonction des dates disponibles, de vos disponibilités et des siennes.
- L'examen se fera avec la voiture auto-école équipée des doubles commandes.
- Smart L propose un « forfait examen » de CHF 250.– comprenant une leçon de conduite (préparation à l'examen) avant l'examen et la présentation à l'examen avec la voiture auto-école (non-comprise la facture du SAN).

☐ Inscription à l'examen de conduite (avec voiture privée)

- Même si cela est conseillé, il n'y a aucune obligation de se présenter à l'examen pratique avec une voiture auto-école.
- Vous pouvez vous inscrire vous-même. Possibilité de le faire en ligne : <https://vd-idispo.viacar-system.ch/home>
- Vous vous présentez avec une voiture privée à l'examen pratique, en étant accompagné-e de votre accompagnant-e.
- Important : Le véhicule utilisé doit être équipé d'un **frein à main mécanique** accessible par l'expert-e. Un frein à main électrique ne peut pas être utilisé pour l'examen que s'il est accessible et fonctionne de manière similaire à un frein à main mécanique (art.27, al.2, OCR).
- Voir aussi les exigences requises pour un examen avec un véhicule privé : https://autoecole-smartl.ch/wp-content/uploads/2024/07/flyer_equipement_voiture.pdf

PASSER L'EXAMEN PRATIQUE DE CONDUITE

Tout savoir sur l'examen pratique (catégorie B)

<https://www.vd.ch/mobilite/automobile-et-navigation/permis/permis-voiture-b/tout-savoir-sur-lexamen-pratique-categorie-b>

Préparation de documents

- Pièce d'identité valable (passeport, carte d'identité, autorisation de séjour).
- Le permis d'élève.
- Le permis de conduire que vous auriez déjà obtenu pour une autre catégorie de véhicule.
- Le permis de circulation du véhicule (se trouve à l'intérieur du véhicule auto-école).

Présentation à l'examen pratique

L'expert-e du SAN vous accueillera à l'heure et à l'endroit indiqué sur votre convocation. Mieux vaut prendre ses dispositions et se présenter un peu avant l'heure indiquée.

Si vous vous présentez avec votre moniteur, ce dernier vous accompagnera et vous présentera à l'expert-e du SAN.

Le moniteur ne sera pas présent dans la voiture lors de l'examen pratique.

L'examen dure entre 45-60 minutes.

Réussite de l'examen

Au terme de l'examen, l'expert-e vous donnera son appréciation et vous communiquera sa décision.

Il apposera un tampon et sa signature sur votre permis d'élève.

Attente du permis de conduire

Le permis sous format carte de crédit arrivera chez vous par la poste quelques jours après la réussite de votre examen (en général 5-6 jours ouvrables).

Durant cette période, vous n'aurez pas le droit de conduire à l'étranger avec votre permis d'élève.

Réception du permis de conduire

Félicitations ! Vous avez atteint votre objectif et vous avez terminé la première phase de votre formation.

Formation 2 phases, permis à l'essais

Vous devez encore suivre une journée de formation complémentaire « Cours 2-phases » dans les 12 mois suivant la réussite de votre examen pratique.

<https://www.vd.ch/mobilite/automobile/permis/permis-voiture-b/tout-savoir-sur-le-permis-a-lessai-et-la-formation-en-2-phases>

<https://2-phases.ch>

En cas d'échec à l'examen pratique

Voici la procédure à suivre en cas d'échec :

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/mobilite/automobile/permis_de_conduire/examen/procedure_echec.png

Test Schuhfried :

<https://www.vd.ch/prestation/prendre-un-rendez-vous-pour-un-test-schuhfried>

D'AUTRES QUESTIONS ?

Contact :

E-mail : yvan.caillat@autoecole-smartl.ch

Téléphone, sms, WhatsApp : 079 446 27 06

